

Procès-verbal du conseil d'école du 10 novembre 2023

Présents :

Enseignants : Mmes Arnon, Bessigneul, Saïs, Fleurey, D'Alesio, Romain, Olaza et Pedon, MM Boutteau, Diallo, Grialou, Jean-Baptiste, Ozanne, Plaszczynski et Fréjacques.

MM Lalin et Creuzot, Mmes Pintat, Cancouët et Bera excusés.

Parents : Mmes Abdellatif, Sayah, Benahmed, Benelhadj, Dussault, Arouay, Marazin, Namoune, Bourouha,

Mairie : Mme Baillot, M Gomis, M Plantey (réussite éducative vigneusienne)

La séance débute à 18h15

ORDRE DU JOUR

1. Bilan de la rentrée :
 - Présentation de l'équipe enseignante
 - Présentation des parents délégués
 - Postes d'enseignants non pourvus sur l'école
2. Vie de l'école :
 - Projet d'école : présentation et adoption
 - Sorties scolaires et projets de classe
 - Evaluation d'école et NEFLE
 - Présentation des actions envisagées par les parents d'élèves
3. Intervention de la Réussite Educative Vigneusienne
4. Sécurité : plan vigipirate, retour sur la commission de sécurité du 3 octobre, PPMS
5. Demande de travaux d'investissement : portail d'entrée supplémentaire, changement des fenêtres du bâtiment élémentaire
6. Vote du règlement intérieur 2023.2024 ; présentation de la charte de la laïcité

1. Bilan de la rentrée scolaire 2023.2024

Tour de table et présentation.

- Présentation de l'équipe enseignante

CPA : Mmes Pedon et Fleurey
CPB : Mme Bessigneul et M Boutteau
CE1A : Mme Sais / Mr Plaszczynski et M Grialou,
CE1B : Mme Romain et Mr Jean-Baptiste
CE2A : Mme Piccolo
CE2B : Mme Pintat / Mr Diallo
CM1 : Mme D'Alesio
CM1/CM2 : Mr Ozanne

CM2 : Mme Olaza / Mme Cancouet
UPEAA : M Lalin
RASED : dominante pédagogique : Mme Arnon
dominante relationnelle : M Creuzot
psychologue scolaire: Mme Bera

L'école, située en Réseau d'Éducation Prioritaire, accueille 13 classes. Nous accueillons ce jour 200 élèves, dont 13 dans le dispositif UPEAA. 6 radiations sont à noter en première période

Présentation de la structure de l'école, des dispositifs CP et CE1. Le directeur est déchargé complètement et n'est pas en charge d'une classe.

Le dispositif d'évaluation en CP et CE1 sur l'année scolaire est renouvelé ; les résultats des évaluations nationales de début d'année vont être prochainement transmis aux parents. Des évaluations nationales en CM1 ont été proposées cette année aux élèves.

Comme l'année dernière, deux livrets seront remis aux élèves, en janvier et juin 2024. Des points d'étapes seront proposés les samedis, avec des rendez-vous individuels pour l'ensemble des parents, les samedis 25 novembre 2023 et en mars 2023.

- Postes d'enseignants non pourvus sur l'école

M Fréjacques précise que le début d'année a été compliqué du fait de nombreux mouvements d'enseignants : changements de niveau de classe, démissions, départs...

Actuellement il n'y a plus de remplaçants disponibles sur la circonscription. Du fait de problématiques externes à l'école cela impacte notre organisation et provoque des ruptures de continuité pédagogique. Nous devons nous adapter en permanence pour le bien être des élèves.

L'équipe a fait le choix de proposer une motion afin de faire part des dysfonctionnements régulièrement rencontrés. La motion est lue et votée à l'unanimité à main levée. Les représentants de la Mairie étant arrivés à la fin de la lecture de la motion, ils ne prennent pas part au vote.

La motion est annexée au procès-verbal.

2. Vie de l'école

a. Le projet d'école

Il est présenté et se trouve en annexe de ce procès-verbal. Il est soumis à l'adoption du Conseil d'école. Il présente 4 volets :

- La lecture du CP au CM2, développer la place du livre dans les classes.
- L'expression orale : favoriser la verbalisation, étayer le lexique, développer la syntaxe et la structuration de la pensée, organiser la résolution de conflits par le biais du message clair.
- Poursuite du projet Mythologie en axant sur les liens inter classe.
- Poursuite du projet Sport

b. Projets de classe et sorties scolaires

- Les classes de CE1 poursuivent le projet jardinage avec l'ASSISCB ; d'autres classes se grefferont au projet
- Projets CME : défi éloquence pour les classes de CM2 ; face au manque de candidats, il n'y aura pas d'élections organisées pour le CME dans l'école. Les deux seuls candidats représenteront

l'école, mais un travail autour des élections et du système démocratique sera proposé aux élèves de CM le 23 novembre prochain, avec Mme Koeberlé, première adjointe au Maire.

- EPS : l'école est toujours affiliée à l'USEP et cette année, les élèves feront du badminton, de la course d'orientation, du biathlon, une randonnée culturelle et du rugby. L'association USEP VIGNEUX composée de membres de toutes les écoles de la ville compte organiser une semaine olympique en juin 2024, pour tous les élèves de la ville. Nous renouvelerons la journée du sport scolaire olympique en début d'année 2024 pour l'ensemble de l'école avec des parents volontaires. Les interventions avec les éducateurs municipaux sont fixées : course d'orientation, boxe, jeux d'opposition, gymnastique. Le fonctionnement de la piscine a changé : 8 séances sur 2 semaines consécutives pour toutes les classes.
- Trois classes de l'école se sont inscrites pour bénéficier des interventions de l'EMAP : CP A, CE2 B et CM1
- Les classes de CE1 montent un conte musical avec le conservatoire de musique, la finalité aura lieu le 22 décembre prochain à la salle Daniel Fery.
- Participation de l'ensemble des classes de l'école élémentaire à la « Grande Lessive » en octobre
- D'autres actions, sorties et projets sont en cours de construction.
- Demandes de subventions faites à la mairie en ce début d'année, en attente de réponse mi-novembre, pour les projets suivants :
 - o Un projet classe transplantée olympique pour la classe de CM2
 - o Un projet classe transplantée à Chamarande pour les CP A
 - o Un projet sorties scolaires (Chambord, Blois, centres miniers, musée de la Grande Guerre) pour les CM2
 - o Un projet découverte du poney pour les classes de CE1 A

c. Évaluation d'école et NEFLE

Trois groupes scolaires y participent : Joliot Curie, Pasteur et Bashung. C'est un dispositif qui s'apparenterait à un audit. Tous les partenaires : mairie, parents, associations, élèves, enseignants seront questionnés. Madame Benhamed soulève le fait que l'évaluateur ne soit pas externe à l'Education Nationale. M Fréjacques lui fait part du fait que les membres de l'école attendent de cette évaluation un effet réflexif et constructif. Suite à l'évaluation d'école, nous pourrions par le biais du NEFLE (Notre École Faisons Là Ensemble) faire des demandes de subventions pour sortir les enfants de l'école.

d. Présentation des actions envisagées par les parents d'élèves

- Une vente de chocolats a été proposée cette semaine et les bénéfices seront reversés à la coopérative scolaire.
- Des ventes de gâteaux auront lieu durant l'année scolaire.
- Le loto aura lieu le vendredi 26 janvier 2024
- L'assemblée générale de l'association COOP BASHUNG aura lieu le vendredi 17 novembre

M Fréjacques indique qu'un appel aux dons pour la coopérative scolaire a été fait et que les photographies de classe et individuelles auront lieu le 19 janvier 2024.

3. Intervention de la Réussite Educative Vigneusienne

Pierre Plantey, responsable de la REV en présente le fonctionnement : mise en place de parcours individualisés pour des élèves de 3 à 16 ans sur une année renouvelable, afin de permettre aux enfants et leurs familles de dépasser certaines difficultés rencontrées dans différents domaines : santé, loisir, parentalité...

Il y a 3 référents parcours, une référente « stage persévérance » et une psychologue. L'idée est de travailler en collaboration avec les partenaires sociaux, éducatifs, associatifs

La REV est située dans l'ancienne école P. Kergomard, place Joseph Huido.

Proposition de différents ateliers (mercredis et vacances scolaires) : théâtre, motricité fine, expression et gestion des émotions et ainsi que proposition d'un café des parents, une fois par mois, ouvert, à partir de cette année, à tous les parents de Vigneux.

Protocole de contact : les directeurs d'école peuvent remplir la fiche relai avec la famille puis l'adresser à la RE.V. Les familles peuvent aussi s'adresser à la REV directement.

Actuellement, Il y a 45 enfants sont pris en charge.

M Fréjacques précise qu'il est fondamental que l'équipe enseignante réfléchisse aux critères qui permettent au mieux de cibler les élèves qui pourraient bénéficier de la REV. Un temps d'échange y sera consacré sur le temps méridien avec l'équipe enseignante et M Plantey.

4. Sécurité : plan vigipirate, retour sur la commission de sécurité du 3 octobre, PPMS

Le plan vigipirate est renforcé suite à l'assassinat de notre collègue Dominique Bernard. Le PPMS a été reporté du fait de cet attentat afin de ne pas créer une situation trop anxiogène.

M Fréjacques regrette le choix fait concernant les modalités mise en place pour préparer l'hommage à Dominique Bernard.

La commission de sécurité a eu lieu le 3 octobre.

Un exercice incendie a eu lieu durant cette commission et s'est bien déroulé. La priorité est donnée à la sécurité, bien entendu, mais ce n'est pas toujours compatible avec des aménagements pédagogiques qui utilisent certains espaces du bâtiment de manière inadéquate.

Le PPMS alerte intrusion est prévu le 23 novembre à 11h00.

5. Demande de travaux d'investissement : portail d'entrée supplémentaire, changement des fenêtres du bâtiment élémentaire

La problématique liée à la création d'un portail supplémentaire a été abordée de manière informelle avec le directeur et deux membres du service technique lors de la préparation de la commission de sécurité.

De plus, lors du dernier Conseil d'École il a été dit par les représentants de la mairie que l'entrée de l'élémentaire devrait se faire place Huido avec des aménagements tels qu'un interphone, une porte avec ouverture à distance, un abri dédié.

Lors de la préparation de la Commission de Sécurité du 3 octobre, M Fréjacques a évoqué que l'entrée et la sortie des élèves par la place Huido n'étaient pas forcément adaptées au fonctionnement de l'école. Il lui avait alors été répondu par une responsable des Services Techniques qu'un second portail pouvait être installé sur le grillage coté avenue de la Concorde.

A l'initiative de M Fréjacques, il y a eu une réunion préparatoire avec Mme Roy, Mme Dupuy, M Gomis et une responsable des services techniques le jeudi 9 novembre pour aborder ce sujet et apporter des réponses au Conseil d'école.

Mme Baillot propose à M Fréjacques de présenter les éléments de réponse apportés par la mairie lors de cette entrevue : M Fréjacques le refuse car c'est une réponse qui doit être portée par la mairie.

M Gomis prend la parole et confirme que l'entrée et la sortie des élèves se feront côté Huido avec embellissement, casquette, visiophone et ce, pour des raisons de sécurité afin que le passage des grands ne favorise pas la fuite d'un élève de maternelle ni ne provoque d'accident. Il ajoute que cela évitera la massification des parents devant la grille et que toutes les autres écoles de la ville fonctionnent ainsi.

Mme Benahmed demande si ces choix sont liés à une question budgétaire. Mme Baillot répond que non.

M Gomis explique que dès la livraison du nouveau groupe scolaire les plans prévoient déjà que les entrées et sorties se fassent par le côté Joseph Huido, ce que contredit M Fréjacques. M Gomis l'entend et remarque que cela était au moins le cas durant la reprise de l'école post-covid, ce qui est confirmé par l'ensemble du conseil.

Mme Pedon pose la question de la dangerosité potentielle liée à la proximité du chantier de la tour 27 si l'entrée était déplacée. Mme Baillot lui répond que le chantier est en stand-by. Mme Pedon lui demande ce qu'il en sera quand le chantier reprendra. Mme Baillot lui répond qu'on verra bien en temps et heure.

Mme Fleurey demande la confirmation que le terrain entre les deux grillages actuels n'appartient pas à la municipalité. M Gomis répond que la mairie régularisera cette situation si besoin.

Mme Benahmed évoque le fait que les déplacements entre la maternelle et l'élémentaire seront beaucoup plus compliqués pour les parents d'élèves du fait d'une distance importante.

M Fréjacques précise que la mise à distance de l'élémentaire impactera le lien maternelle/élémentaire que les deux entités travaillent depuis le partage des locaux communs, qu'à aucun moment il n'y a eu de problèmes liés au fait que les grands traversent la cour des petits. Il ajoute que le seul moment où cela se produit est à 13h20 lorsque les 80 élèves qui ne mangent pas à la cantine remontent en classe par le préau alors que les petits finissent leur temps de récréation dans la cour.

Mme Bessigneul exprime un regret en précisant que d'une façon générale, les « administratifs décident pour les usagers sans les concerter ». Elle met en avant et rappelle certaines incohérences dans la construction du bâtiment de l'élémentaire : absence de portes de communication entre les classes, rareté des points d'eau mis à disposition des élèves... Elle regrette que l'avis des enseignants n'ait pas été considéré avant qu'une décision soit prise pour le portail, tout comme lors des échanges qu'il y avait eu à l'époque lors de la réhabilitation de l'école élémentaire.

M Gomis s'offusque du ton employé par Mme Bessigneul, il demande à voix très haute en se levant qu'on lui parle autrement, exprime qu'elle n'a pas à l'insulter comme cela, qu'il souhaite quitter la séance, malgré les demandes de retour au calme de M Fréjacques. Il reproche à ce dernier de ne pas contenir ce type de propos et quitte la séance.

M Fréjacques, après avoir demandé à Mme Bessigneul de se taire, précise qu'à aucun moment, les propos de Mme Bessigneul n'étaient déplacés et que le ton de sa voix n'était aucunement agressif, mais empreint d'une forte émotion.

M Gomis revient à la porte de la salle, M Fréjacques lui demande soit de se calmer pour échanger correctement, soit de partir. Il ressort de la salle.

M Fréjacques regrette cette soudaine altercation et que la discussion ne puisse avoir lieu dans cette instance qu'est le conseil d'école. Il demande à Mme Baillot qui désire sortir aussi en exprimant qu'ils formaient un groupe, de bien vouloir se rasseoir pour l'écouter, en demandant le calme.

M Fréjacques rappelle à Mme Baillot que le sujet de l'ouverture du portail supplémentaire est une demande récurrente qui n'a jamais eu de réponse claire écrite et que lors du dernier conseil d'école il était entendu que ce point devait être abordé. Il rappelle l'historique de cette problématique et regrette que la méthode employée dans cette prise de décisions manque de clarté et ne semble pas prendre en considération les opinions de l'équipe enseignante et des parents, d'où cette frustration.

M Fréjacques ajoute que cette demande consistait à améliorer l'existant pour lequel élèves, enseignants et parents se sont adaptés : l'équipe enseignante craint que cette solution proposée soit finalement une contrainte pour tous. Le mieux ne serait-il pas de laisser les choses en l'état ?

Il ajoute que quoi qu'il en soit, cette décision incombe à la mairie, que tout le monde en prendrait acte et que le sujet était clos. Enfin, il ajoute que ni les parents d'élèves, ni l'équipe enseignante ne s'inscrivaient « contre » la mairie.

Mme Baillot répond qu'elle entend mais que la décision est prise, dans un souci sécuritaire.

M Fréjacques entend que la sécurité soit un point fondamental mais relève aussi des incohérences dans le fait qu'il demande depuis quatre ans la réparation du porte-clé émetteur qui permet d'alerter le commissariat en cas d'agression et qu'il n'y a pas d'alarmes silencieuses dans l'école malgré les demandes lors de la construction du bâtiment et des remontées suite au PPMS.

Madame Baillot dit que ce n'est pas normal que ce dispositif ne fonctionne pas. Elle ajoute qu'elle entend les propos du directeur, mais qu'une demande pourra être différente avec un nouveau directeur, que la décision est prise. Elle quitte la séance.

Le point sur les changements de fenêtres de l'école élémentaire n'est de ce fait pas abordé.

6. Vote du règlement intérieur

Une précision est apportée au Règlement intérieur de l'école sur le point "sécurité des locaux".

Voté à l'unanimité du règlement. Les règlements intérieurs seront transmis au plus vite aux parents et aux élèves.

La charte de la laïcité a déjà été distribuée dans le cahier de correspondance, elle est abordée dans chacune des classes.

M Fréjacques précise qu'à ce jour, nous ne notons aucun problème relatif au non-respect de cette charte.

La séance est levée à 20h20.

 Mme Fleury


Mme Benahmed

Ecole élémentaire Alain BASHUK
1 avenue de la Concorde
91270 VIGNEUX SUR SEINE
Tél. : 01.69.43.37 70
Mèl : 0910700s@ac-versailles.fr